

2024_16_AC_Jurys_examens_IAE_Master_Management

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine **Droit, Economie, Gestion** mention **Management** est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

MASTER 1
Semestre 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Kiane GOUDARZI <u>Suppléant(e)</u> : Cécile BOZZO <u>Liste des membres</u> : Cécile BOZZO, Anne-Marie GUERIN, Chun-Chun GARBIT <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - membre titulaire Chun Chun GARBIT / Suppléante Florence DANO - - - <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> :
Semestre 2 et Jury de MASTER 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Kiane GOUDARZI <u>Suppléant(e)</u> : Cécile BOZZO <u>Liste des membres</u> : Cécile BOZZO, Anne-Marie GUERIN, Chun-Chun GARBIT <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- membre titulaire Chun Chun GARBIT / Suppléante Florence DANO

-
-

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

MASTER 2

Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme

Parcours-type Audit Interne et Management des Risques

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Kiane GOUDARZI

Suppléant(e) : Cécile BOZZO

Liste des membres : Cécile BOZZO, Xavier SAVALL-ESCUDIER

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Membre titulaire Xavier SAVALL-ESCUDIER / Suppléant Antonin RICARD

-
-

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Parcours-type Contrôle de Gestion et reporting

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Kiane GOUDARZI

Suppléant(e) : Cécile BOZZO

Liste des membres : Cécile BOZZO, Margit MUNZER

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Membre titulaire Margit MUNZER / Suppléant Antonin RICARD

-
-

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Parcours-type Ressources humaines

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Kiane GOUDARZI

Suppléant(e) : Cécile BOZZO

Liste des membres : Cécile BOZZO, Delphine LACAZE

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Membre titulaire Delphine LACAZE / Suppléant Antonin RICARD

-

-

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Article 2 : Le Directeur de l'Institut d'Administration des Entreprises et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Puyricard

, le 20/11/2024



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur de l'Institut d'Administration des Entreprises